

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 183
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfvd.ch

BfB

**ASSOCIATION MERCY SHIPS
Lausanne**

Exercice 2024

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale

Comptes annuels

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
ASSOCIATION MERCY SHIPS
Lausanne

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'ASSOCIATION MERCY SHIPS pour l'exercice 2024 arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RCP 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

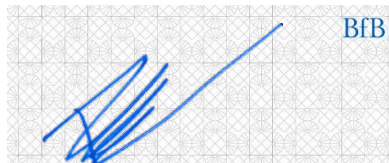
Renens, le 13 mars 2025

BfB Fidam révision SA



BfB

Samuel Jaccard
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



BfB

Bertrand Moulis
Réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau de trésorerie
- tableau de variation des fonds propres
- annexe aux comptes annuels

Rapport de l'organe de révision

Mercy Ships Suisse

BILAN AU 31 DECEMBRE		2024	2023
		CHF	CHF
	ACTIFS		
	ACTIFS CIRCULANT		
2.1*	Liquidités	2'392'902	2'407'074
2.2	Placements à court terme en USD	1'128'281	1'054'798
2.3	Débiteurs tiers	23'419	25'548
2.4	Débiteurs associés	-	370'151
	Autres créances	28'347	2'560
2.5	Actifs de régularisation	16'722	26'755
	TOTAL	3'589'671	3'886'886
	ACTIF IMMOBILISE		
2.6	Prêt à des associés	266'674	-
2.7	Equipement	15'396	3'696
2.8	Travaux réalisés sur immeuble	1'011'738	1'082'738
	TOTAL	1'293'808	1'086'434
	TOTAL DES ACTIFS	4'883'479	4'973'320
	PASSIFS		
	CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
2.9	Créanciers tiers	181'782	196'383
2.10	Créanciers associés	212'396	414'910
2.11	Autres dettes	101'849	98'058
2.12	Passifs de régularisation	6'755	6'755
	TOTAL	502'782	716'106
4.1	CAPITAL DES FONDS (FONDS AFFECTES)		
	Projets maison Rovéréaz	303'179	303'179
	Réserve pour recherche de fonds	706'962	706'962
	Réserve pour sécurité et audit IT	24'860	24'860
	Réserve pour "Swiss Office"	50'000	-
	TOTAL	1'085'001	1'035'001
4.2	CAPITAL DE L'ORGANISATION		
4.2.1	Capital lié aux futurs projets en USD	1'128'281	1'054'798
4.2.2	Capital libre	2'167'415	2'167'415
	TOTAL	3'295'696	3'222'213
	TOTAL DES PASSIFS	4'883'479	4'973'320

* Ces chiffres renvoient aux notes explicatives sur les comptes annuels.

Rapport de l'organe de révision

Mercy Ships Suisse

COMPTE DE RESULTAT		2024	2023
		CHF	CHF
PRODUITS			
3.1	Dons non désignés et legs	6'814'145	6'840'850
3.2	Dons désignés	1'422'333	1'075'881
3.3	Dons pour personnel bénévole	95'163	101'560
3.4	Autres produits	1'343'667	854'038
	TOTAL	9'675'308	8'872'330
CHARGES			
3.5	Charges de projets	7'489'315	7'581'367
3.6	Charges de personnel	1'172'484	1'159'849
3.7	Loyers et autres frais de locaux	62'670	66'371
3.8	Frais administratifs	33'182	50'893
3.9	Participation Mercy Ships Global	27'278	34'406
3.10	Frais de marketing et recherche de fonds	765'443	783'532
3.11	Frais liés aux processus et développement	2'101	4'542
3.12	Autres frais d'exploitation	27'477	22'077
3.13	Amortissement mobilier, machines	11'016	3'444
	TOTAL	9'590'966	9'706'483
	RESULTAT D'EXPLOITATION	84'342	- 834'153
Résultat financier			
3.14	Gains de change	6'548	51'464
3.15	Pertes de change résultant de l'activité opérationnelle	- 4'472	- 91'122
3.16	Ecart de change sur placements à court	68'208	- 171'118
3.17	Intérêts créditeurs	50'720	117'984
3.18	Intérêts et frais financiers	- 10'754	- 10'226
		110'250	- 103'018
3.19	Maison Rovéréaz		
	Locations	127'236	127'076
3.20	Charges courantes	- 127'345	- 102'654
	Amortissements	- 71'000	- 69'500
		- 71'109	- 45'078

Rapport de l'organe de révision

Mercy Ships Suisse

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		2024	2023
		CHF	CHF
	RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES	<u>123'483</u>	<u>- 982'249</u>
3.21	Attributions	- 50'000	- 52'000
3.21	Dissolutions	-	52'000
	Résultat attribué aux fonds affectés	<u>- 50'000</u>	<u>-</u>
	RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	<u>73'483</u>	<u>- 982'249</u>
	Attributions du résultat de l'exercice au capital de l'association	-	- 1'123'465
	Attributions des capitaux liés en USD	-	- 50'089
3.22	Utilisations des capitaux liés en USD	-	1'976'525
	Ecart de change résultant de la réévaluation des capitaux liés en USD	- 73'483	179'278
	Total du capital affecté	<u>- 73'483</u>	<u>982'249</u>
	RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>0</u>	<u>0</u>

Rapport de l'organe de révision

Mercy Ships Suisse

TABLEAU DE FINANCEMENT	2024	2023
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	0	0
Amortissements	82'016	72'944
Attribution aux fonds	50'000	1'175'465
Prélèvement sur fonds	73'483	- 231'278
Variations des débiteurs tiers	2'129	- 890
Variations des débiteurs associés	370'151	- 25'003
Variations des autres créances	- 25'787	- 1'789
Variations des actifs de régularisation	10'033	- 22'781
Variations des créanciers tiers	- 14'601	120'099
Variations des créanciers associés	- 202'514	- 43'980
Variations des autres dettes	3'791	25'210
Variation des passifs de régularisation	-	- 10'245
Flux de fonds utilisés (-) / provenant de l'activité d'exploitation	<u>348'701</u>	<u>1'057'752</u>
Flux de fonds utilisés (-) / provenant de l'activité d'investissement	- 289'389	-
Flux de fonds utilisés (-) / attribués (+) provenant de l'activité de financement	-	- 1'926'436
Variation de liquidités	<u>59'312</u>	<u>- 868'684</u>
Liquidités et placements à court terme au 01.01.	3'461'871	4'330'556
Liquidités et placements à court terme au 31.12.	3'521'183	3'461'871
	<u>59'312</u>	<u>- 868'684</u>

Rapport de l'organe de révision

Mercy Ships Suisse

VARIATION DES FONDS ET DES CAPITAUX

	01.01.2024	Attributions	Dissolutions	Transferts internes	Allocation résultat financier	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
4.1 CAPITAL DES FONDS AFFECTES	1'035'001	50'000	-	-	-	1'085'001
Projets maison Rovéréaz	303'179	-	-	-	-	303'179
Réserve pour recherche de fonds	706'962	-	-	-	-	706'962
Réserve pour sécurité et audit IT	24'860	-	-	-	-	24'860
Réserve pour Swiss Office	-	50'000	-	-	-	50'000
4.2 CAPITAL DE L'ORGANISATION						
4.2.1 CAPITAL LIE AUX FUTURS PROJETS EN USD	1'054'798	-	-	-	73'483	1'128'281
Réserve futurs projets liés à New Ship en USD	1'054'798	-	-	-	73'483	1'128'281
4.2.2 CAPITAL LIBRE	2'167'415	-	-	-	-	2'167'415
TOTAL	4'257'214	50'000	-	-	73'483	4'380'697

Rapport de l'organe de révision

Mercy Ships Suisse

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(fait partie intégrante des comptes annuels)

Généralités

L'association a pour but de promouvoir, soutenir et entretenir les navires-hôpitaux exploités par "Mercy Ships International Association" pour offrir de l'aide aux plus démunis dans les villes et pays côtiers en Afrique. L'association promeut le changement social et contribue en particulier à améliorer le système de santé des pays d'accueil en mobilisant des professionnels bénévoles, en fournissant des soins chirurgicaux gratuits et en mettant en œuvre des programmes de formation continue et de mentorat destinés aux professionnels de la santé locaux.

Organisation

L'organe suprême de l'association est l'assemblée générale.

Le comité est composé de 5 à 13 membres, au 31.12.2024 :

Président	Tisseyre Olivier
Trésorier	Svanström Carl-Gustav
Secrétaire (hors comité)	Pfister Loïc
Membres	Christ Pierre Kühnlein Specker Isabel Linder Thomas Manieram Linda Monnier Jérôme Sager Christine Suter Nicolas Walter Gilbert

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

La présentation des comptes de l'Association Mercy Ships est conforme aux recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
<u>Liquidités</u>		
- Liquidités en caisse	2'641	3'675
- Avoirs en banques et chèques postaux	<u>2'390'261</u>	<u>2'403'399</u>
	<u>2'392'902</u>	<u>2'407'074</u>
<u>Placements à court terme en USD</u>		
- Short-Term Money Market en USD	<u>1'128'281</u>	<u>1'054'798</u>
	<u>1'128'281</u>	<u>1'054'798</u>

Rapport de l'organe de révision

Mercy Ships Suisse

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(fait partie intégrante des comptes annuels)

Nombre de collaborateurs

L'association occupe moins de 50 collaborateurs à plein temps.

Montant global des actifs mis en gage et cédés pour garantir des engagements de l'Association ainsi que des actifs sous réserve de propriété

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
Valeur comptable des travaux réalisés sur l'immeuble	<u>1'011'738</u>	<u>1'082'738</u>

Indemnités versées aux membres des organes dirigeants

Les membres du Comité ne reçoivent aucune indemnité ou défraiement dans le cadre de leur activité

La rémunération brute des membres de la direction est de :	<u>429'308</u>	<u>396'755</u>
--	----------------	----------------

Notes sur les états financiers

Mercy Ships Suisse

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Normes de préparation des états financiers

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes générales de comptabilité et d'audit en Suisse. Ils sont en conformité avec RPC 21 pour les organisations à but non lucratif. Les comptes présentent une image fidèle des activités et de la situation financière de l'Association Mercy Ships (ci-après désignée « Mercy Ships Suisse ») basée à Lausanne, en Suisse. Ces principes permettent de procéder à des estimations et des hypothèses pouvant affecter les chiffres publiés des actifs, passifs, recettes et dépenses. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

1.2 Présentation des comptes

Ces états financiers présentent les activités administratives et de collecte de fonds de Mercy Ships Suisse, ainsi que les fonds reçus et le financement de projets sur le terrain par Mercy Ships Suisse. Sont également inclus dans cette présentation les revenus et les charges de la Maison de maître de Rovéréaz (ci-après désignée « Maison de Rovéréaz »), un centre de coûts qui comprend le bureau administratif de Mercy Ships Suisse à Lausanne ainsi que des logements.

1.3 Allocation des fonds

Les dons désignés sont envoyés sur le terrain avant la fin de l'exercice comptable. Les dons non désignés sont, quant à eux, reversés à un fond général. De ce fond seront prélevés des montants qui seront soit alloués à des projets sur le terrain désignés par le comité ou la direction de Mercy Ships Suisse, soit utilisés pour couvrir les frais opérationnels de Mercy Ships Suisse.

1.4 Monnaie fonctionnelle / Conversion de devises

Mercy Ships Suisse utilise des francs suisses (CHF) pour tout compte-rendu et, à la fin de l'année, le cours du dollar (2024 : USD 1 = CHF 0.99625) pour les objectifs de consolidation avec les autres bureaux nationaux de Mercy Ships dans le monde. La consolidation se fait aux Etats-Unis et n'apparaît pas dans le cadre de ce rapport financier.

2. BILAN

2.1 Liquidités

Petite caisse et comptes en banque tenus par Mercy Ships Suisse.

2.2 Placements à court terme en USD

Réserves en dollars américains (USD) pour le financement de projets liés à la construction et au lancement du nouveau navire ainsi qu'à la modernisation de l'Africa Mercy. Pas de prélèvement de fonds en 2024 (voir note 3.22 et 4.2.1).

2.3 Débiteurs tiers

Les créances comportent diverses factures ouvertes dues à Mercy Ships Suisse par des débiteurs externes.

2.4 Débiteurs associés

Par rapport à 2023, aucune facture n'a été ouverte en faveur de Mercy Ships Suisse. Les créances ouvertes dues à Mercy Ships Suisse par des bureaux nationaux Mercy Ships sont à présent sous « prêts à des associés ».

2.5 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation comprennent les charges payées d'avance.

2.6 Prêts à des associés

Créance ouverte d'un bureau national Mercy Ships (voir aussi 2.4).

2.7 Equipement

Augmentation des actifs financiers liés à l'achat de nouveaux ordinateurs suite à la migration vers une nouvelle plateforme informatique (pour l'amortissement, voir note 3.13).

2.8 Travaux réalisés sur l'immeuble

Ces actifs comprennent les travaux réalisés dans la Maison de Rovéréaz (pour les détails sur l'amortissement, voir notes sous 3.19).

2.9 Créanciers tiers

Les créances comportent les versements dus au 31 décembre 2024 pour des créanciers divers ainsi que les provisions.

2.10 Créanciers associés

Les créances comportent les versements dus au 31 décembre 2024 pour le Centre de soutien international (International Support Center), incluant les dons désignés pour le personnel de l'Africa Mercy et du Global Mercy, ainsi que des dons dédiés aux projets.

2.11 Autres dettes

Charges sociales encore dues au 31 décembre 2024.

2.12 Passifs de régularisation

Ce montant comprend diverses provisions.

3. COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Dons non désignés et legs

Les dons et legs consistent en dons non désignés qui sont comptabilisés dans le revenu une fois

reçus. Les promesses de don ne sont pas traitées en tant que revenu et n'apparaissent donc pas dans ces états financiers. En 2024, la part des legs est de CHF 284'942.-.

3.2 Dons désignés

Les dons désignés sont des revenus ayant une obligation demandée par le donateur quant à leur usage (projet, lieu et/ou année).

3.3 Dons pour personnel bénévole

En règle générale, les membres de l'équipage à bord de nos navires ne sont pas rémunérés. Par conséquent, il est possible de soutenir financièrement l'engagement d'un bénévole par le biais de Mercy Ships Suisse.

3.4 Autres produits

Les autres produits consistent en remboursements administratifs et ventes diverses d'actifs ainsi que des dons en nature comme diverses prestations pour la maison à Rovéréaz, les bureaux de Mercy Ships à Belp et des services à bord de nos navires. Sont inclus le transport de containers par le groupe MSC et la comptabilisation de « contributions de service » par nos bénévoles à bord pour un montant de CHF 858'723.-.

3.5 Charges de projets

Les charges de projets sont des dépenses en lien direct avec les projets sur le terrain.

3.6 Charges de personnel

Les charges de personnel concernent uniquement les collaborateurs de Mercy Ships Suisse.

3.7 Loyers et autres frais de locaux

Les loyers se rapportent aux bureaux de Lausanne et de Belp. Les dépenses pour Lausanne sont facturées par le centre de coûts de Rovéréaz. Les bureaux de Belp sont mis gratuitement à disposition de Mercy Ships par une entreprise et sont comptabilisés comme don en nature sous «Autres produits» (voir note 3.4).

3.8 Frais administratifs

Ces frais comprennent l'achat d'articles et de fournitures de bureau, ainsi que les coûts d'impression, d'affranchissement, de communication et d'informatique en Suisse.

3.9 Participation Mercy Ships Global

L'Association Globale Mercy Ships (ci-après désignée « Mercy Ships Global »), basée à Lausanne, a été créée en 2012 avec pour objectif de coordonner et de rationaliser les activités des 16 bureaux nationaux de Mercy Ships dans le monde. Elle est enregistrée au registre du commerce du canton de Vaud en tant qu'association indépendante et tient sa propre comptabilité. En guise de participation aux coûts administratifs, chaque bureau national de Mercy Ships dans le monde verse un pourcentage de son chiffre d'affaires à Mercy Ships Global.

3.10 Frais de marketing et recherche de fonds

Les frais de marketing et de recherche de fonds représentent les dépenses pour le publipostage, les investissements pour l'acquisition de nouveaux donateurs, les coûts des expositions et des conférences ainsi que d'autres formes de publicité.

3.11 Frais liés aux processus et développement

Le 27 mai 2022, Mercy Ships a officiellement ajouté le Global Mercy à sa flotte en tant que deuxième navire-hôpital. L'exploitation de deux navires et le doublement de notre aide en Afrique nécessitant des ressources supplémentaires, Mercy Ships Suisse s'est préparé au cours des dernières années à cette nouvelle situation en se développant dans les domaines des ressources humaines, des processus et des systèmes.

3.12 Autres frais d'exploitation

Les autres frais d'exploitation comprennent l'audit, la comptabilité et les frais de consultation légale.

3.13 Amortissement mobilier, machines

L'augmentation d'amortissement est liée à l'acquisition de nouveaux ordinateurs (voir aussi note 2.7)

3.14 Gains de change

Gains de change sur comptes courants et réserves en devises étrangères.

3.15 Pertes de change résultant de l'activité opérationnelle

Pertes de change sur comptes courants en devises étrangères, sans les réserves en USD.

3.16 Ecart de change sur placements à court terme en USD

Désigne les placements à court terme en devises étrangères et les comptes en devises étrangères.

3.17 Intérêts créditeurs

Intérêts créditeurs sur les capitaux liés aux placements en USD.

3.18 Intérêts et frais financiers

Intérêts, frais financiers et frais de transactions sur les comptes courants.

3.19 Maison de Rovéréaz

Le siège de Mercy Ships Suisse se trouve depuis 1996 dans la Maison de maître de Rovéréaz, une ancienne bâtisse appartenant à la Ville de Lausanne. En 1994, Mercy Ships Suisse a obtenu un bail de 80 ans, soit jusqu'en 2074, pour y installer ses bureaux et des logements. Les rénovations initiales figurent dans la présentation des comptes en tant qu'actif immobilisé dû à la nature du droit de superficie accordé par la Ville de Lausanne. Les rénovations substantielles effectuées entre 1994 et 1996 pour rendre la propriété utilisable et habitable ont été capitalisées au coût

de rénovation dans l'exercice financier et amorties selon l'amortissement linéaire sur 50 ans de bail. Afin de permettre la transparence et une séparation entre les activités opérationnelles et de soutien de Mercy Ships Suisse, la Maison de Rovéréaz est constituée en un centre de coûts. Au travers de divers événements organisés par Mercy Ships Suisse, la Maison de Rovéréaz offre un lieu de rencontre idéal pour mieux faire connaître Mercy Ships.

3.20 Charges courantes

Ces charges incluent entre autres l'entretien de la maison, les charges d'énergie, les taxes et les frais liés au droit de superficie.

3.21 Attributions / Dissolutions

Attribution par un don dédié pour le bureau Suisse (voire aussi note 4.1). Aucune dissolution en 2024.

3.22 Utilisation des capitaux liés en USD.

Pas de prélèvement de fonds en USD en 2024.

4. FONDS AFFECTÉS ET CAPITAL DE L'ORGANISATION

4.1 Capital des fonds (fonds affectés)

Ces fonds sont dédiés par le comité à des projets initiés par Mercy Ships Suisse ou par Mercy Ships International. Ces dernières années, Mercy Ships Suisse a reçu plusieurs dons et legs importants. Ceux-ci lui ont permis d'allouer des sommes supplémentaires aux fonds affectés et notamment de créer des réserves pour de futurs projets et pour le développement de l'organisation en vue de l'exploitation du nouveau navire-hôpital:

- Projets maison Rovéréaz : réserve pour la Maison de Rovéréaz (rénovations et entretien)
- Réserve pour recherche de fonds : activités futures pour le développement de l'organisation et l'acquisition de nouveaux donateurs et de futurs bénévoles à bord des navires.
- Réserve pour infrastructure IT et communications
- Réserve pour « Swiss Office », suite aux dons dédiés au bureau /équipe Suisse

4.2 Capital de l'organisation

Ces fonds représentent les réserves générales de Mercy Ships Suisse provenant de donations sans désignation spécifique.

4.2.1 Capital lié aux futurs projets en USD

Le capital lié est affecté à des projets par le comité de Mercy Ships Suisse en cours ou en fin d'année. Depuis 2018, des montants en USD issus du capital libre sont investis à court terme. Ils sont alloués à des futurs projets comme la mise en service du nouveau navire Global Mercy et à la modernisation de l'Africa Mercy.

4.2.2 Capital libre

Ce capital n'est pas dédié à un usage spécifique. C'est une réserve de fonctionnement pour financer

des mesures et des projets opérationnels à court terme. L'utilisation des fonds est déterminée par le comité et la direction de Mercy Ships Suisse.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Rémunération des membres du comité

Les membres du comité offrent leur temps bénévolement et ne perçoivent aucune indemnité.

5.2 Membres de la direction de Mercy Ships Suisse au 31.12.2024

Christophe Baer, Danielle Harbaugh, René Lehmann et Jonathan Ziehli.

5.3 Assurances

Mercy Ships Suisse a souscrit à une assurance incendie sur le bâtiment, le mobilier et l'équipement pour une somme totale de CHF 5'661'833.-.

5.4 Amortissement mobilier, machines et installations

La charge d'amortissement linéaire est enregistrée au compte de résultat comme suit :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier et équipement : 10 ans

5.5 Réseau de bénévoles

Un réseau de bénévoles soutient Mercy Ships Suisse dans son travail. Ces personnes accomplissent diverses tâches au bureau ou lors d'événements et d'interventions publiques destinés à promouvoir Mercy Ships en Suisse. La valeur de leur contribution sous forme de services permet à Mercy Ships Suisse une économie substantielle, autant d'un point de vue des heures de travail que des charges de personnel. Cette économie n'est pas chiffrée et n'apparaît donc pas dans ces états financiers.

5.6 Dons en nature

Etant situé hors de l'Union européenne, Mercy Ships Suisse ne concentre pas ses efforts sur la récolte de dons en nature pour les projets menés sur le terrain en raison des coûts élevés qu'engendreraient l'acheminement et le dédouanement de ces marchandises jusqu'à notre centre de logistique situé aux Pays-Bas. De plus, nos locaux n'offrent pas de capacité d'entreposage.

5.7 Forme juridique

Mercy Ships Suisse est enregistré au registre du commerce du canton de Vaud sous la forme juridique d'une association (Association Mercy Ships) et reconnue d'utilité publique. Elle est une entité indépendante au sein de l'organisation Mercy Ships avec son propre comité et s'engage à soutenir les projets humanitaires de Mercy Ships sur le terrain.

5.8 Exonération d'impôts et déductibilités des dons

En Suisse, Mercy Ships Suisse est exonéré de toute forme d'impôts et la déductibilité des dons est reconnue par tous les cantons.